



Volet B

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**Réservé
au
Moniteur
belge***21041489*****Déposé / Reçu le****26 MARS 2021**au greffe du ~~tribunal~~ ^{Greffier} de l'entreprise
francophone de BruxellesN° d'entreprise : **0811 649 379****Nom**(en entier) : **1950**

(en abrégé) :

Forme légale : **SOCIETE ANONYME**Adresse complète du siège : **PLACE EUGENE FLAGEY 18, 1050 BRUXELLES****Objet de l'acte : RECONDUCTION D'UN MANDAT D'ADMINISTRATEUR
DEMISSION D'UN ADMINISTRATEUR ET ADMINISTRATEUR DELEGUE
NOMINATION D'UN ADMINISTRATEUR ET ADMINISTRATEUR DELEGUE**

Extrait du PV d'AGE du 08/02/2021 :

L'assemblée des actionnaires réunie ce jour accepte à l'unanimité des voix et avec effet rétroactif au 1er juin 2020, la reconduction du mandat d'administrateur de Monsieur Hubert BONNET, domicilié Chemin du Clou, Chalet Bibi à 1936 Verbier (Suisse).

Ce mandat est renouvelé pour un nouveau terme de 6 ans et viendra donc à échéance à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de 2026.

L'assemblée accepte également à l'unanimité des voix et avec effet immédiat, la démission en qualité d'administrateur et administrateur délégué de Madame Ingrid BONNET, domiciliée Avenue de l'Aurore 14 à 1640 Rhode-Saint-Genèse (Belgique) ;

Enfin, l'assemblée décide à l'unanimité des voix et avec effet immédiat, la nomination en qualité d'administrateur et d'administrateur délégué de Monsieur Quôc-Tuân NGO, domicilié 37 Côte d'Eich à 1450 Luxembourg (Luxembourg).

La durée du mandat est de 6 ans, et viendra donc à échéance à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de 2027.

L'assemblée a également décidé de conférer tous pouvoirs à Monsieur Benjamin ARIEL représentant la société IQ EQ FINANCIAL&TAX (Belgium) pour signer et déposer la publication au Moniteur ainsi que la déclaration d'immatriculation, de modification, de radiation auprès d'un guichet d'entreprise de la Banque carrefour des entreprises.

Pour extrait analytique conforme,

Benjamin ARIEL
MANDATAIRE

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 06/04/2021 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).